

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À S.E. MONSIEUR FERDINANDO V. DE WILDE, NOUVEL AMBASSADEUR DE BELGIQUE PRÈS LE SAINT-SIÈGE*

Lundi, 17 octobre 1988

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous accueillir pour la première fois au titre de la noble mission que Sa Majesté Baudouin ler vous a récemment confiée auprès du Siège Apostolique de Rome me procure une joie particulière. Je saurais gré à Votre Excellence d'exprimer ma satisfaction et ma gratitude à Sa Majesté pour la désignation de votre personne, et de présenter mes respectueuses salutations à la Reine Fabiola. Leur attachement commun au Siège de Pierre est très profond: à tant de reprises, j'en ai été le témoin ému et heureux.

Aujourd'hui, Monsieur l'Ambassadeur, vous prenez donc rang parmi les personnalités distinguées – et je pense naturellement à votre prédécesseur immédiat, le Baron Paternotte de la Vaillée – qui constituent la lignée des Ambassadeurs de Belgique auprès du Saint-Siège. Daignez agréer mes vifs compliments et mes vœux les plus cordiaux. A travers votre personne, j'ai le sentiment d'accueillir Sa Majesté le Roi des Belges et son Gouvernement, mais également ce bon peuple de Belgique apprécié en plusieurs occasions et plus profondément au cours de ma visite pastorale de mai 1985. Mes nombreuses rencontres avec les principaux groupes de la population beige ont laissé un excellent souvenir dans ma mémoire et une grande espérance dans les ressources morales et spirituelles de votre nation. Je vous remercie d'en faire état dans votre aimable adresse.

La Belgique d'aujourd'hui, née à l'indépendance en 1830, est un peuple jeune dans le vaste concert d'une Europe en recherche d'unité, d'un nouveau souffle. Les très vieilles origines ethnographiques de votre pays, ses développements socio-économiques remarquables au Moyen-Age, à l'époque de la Renaissance, en notre temps, son patrimoine artistique de grande envergure et de grande qualité, sa culture générale marquée par une évangélisation précoce, sont autant de racines solides qui donnent aujourd'hui à la Belgique une physionomie originale et la

rendent capable d'apporter beaucoup à l'Europe, au monde, et j'ajoute: à l'Eglise.

C'est ce noble pays que Votre Excellence aura désormais l'honneur et la charge de représenter ici, afin que les liens solidement établis entre votre Gouvernement et le Siège Apostolique perdurent pour le plus grand bien des deux parties contractantes. Dans le respect total des compétences, ces relations constantes et cordiales ont contribué au dynamisme manifesté par la Belgique dans son attachement concret aux valeurs d'une civilisation inspirée par le christianisme. Vous l'avez souligné dans le discours que vous m'adressiez tout à l'heure. J'ai aussi la conviction que ces liens diplomatiques ont favorisé la merveilleuse épopée missionnaire de l'Eglise qui est en Belgique à travers le monde. Cette vitalité du peuple beige a fait dire que le monde était partout en Belgique et que la Belgique était partout dans le monde.

Monsieur l'Ambassadeur, la haute mission que vous inaugurez en ce jour sera assurément différente des fonctions diplomatiques que vous avez exercées jusqu'à présent. Vous êtes accrédité auprès du Siège Apostolique de Rome, autour duquel s'articulent tous les diocèses catholiques de l'univers. Vous serez le témoin direct de l'activité d'une Eglise qui a reçu mission d'être «la lumière du monde et le sel de la terre», tout en faisant partie de la communauté humaine, comme le soulignait mon Prédécesseur, le Pape Jean XXIII, particulièrement dans les encycliques «Mater et Magistra» et «Pacem in Terris». C'est pourquoi – sans nullement se substituer aux Gouvernements responsables – l'Eglise se doit d'apporter des éclairages fondamentaux et originaux sur l'homme, sur la société, sur le sens de l'histoire. Loin de vivre en ghetto, elle veut contribuer à l'humanisation croissante de la famille humaine. Cette vision est celle de la Constitution du Concile Vatican II sur l'Eglise dans le monde de ce temps. De ce document conciliaire se dégage une anthropologie chrétienne qui vise à éduquer les chrétiens – et plus largement les hommes et les femmes de bonne volonté – à devenir fraternels. Sans monopoliser l'aménagement du monde, l'Eglise, selon les moyens dont elle dispose, s'efforce en effet de promouvoir sans relâche les bases d'une humanité digne de ce nom et conforme au plan de Dieu. Elle prône les valeurs morales que sont le respect de la vie comme la dignité de toute personne et de tout peuple, les chemins du dialogue pour régler les tensions ou les conflits, le partage équitable des biens, la priorité donnée aux plus pauvres, la liberté religieuse indispensable à la paix sociale.

Au moment où vous commencez votre mission, je me réjouis, Monsieur l'Ambassadeur, de vous entendre affirmer que vous vous engagez totalement sur la voie des bonnes relations diplomatiques entre la Belgique et le Saint-Siège. Sachez que vous trouverez toujours ici l'accueil, les informations, le soutien que vous êtes en droit d'espérer. En écho aux vœux délicats que vous m'avez exprimés à l'occasion du dixième anniversaire de mon élection au Siège de Pierre, je vous redis mes souhaits les plus fervents pour l'accomplissement fructueux de votre nouvelle mission. Mes vœux s'étendent à votre séjour romain. Puisse-t-il vous procurer des joies nombreuses sur le plan de la vie ecclésiale, de la culture, des relations humaines! J'invoque sur votre personne et sur vos collaborateurs à l'Ambassade de Belgique, comme sur votre foyer et sur votre cher pays, les

plus abondantes Bénédictions du Seigneur.

*AAS 81 (1989), p.538-540.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XI, 3 pp. 1259-1261.

L'Attività della Santa Sede 1988 pp. 925-926.

L'Osservatore Romano 17-18.10.1988 p.7.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.44 p.5.

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana